



Association des Cavaliers de la région Arve & Lac

Rapport du président

Mesdames, Messieurs, Chers amis

J'ouvre l'assemblée générale 2015 de notre association en vous souhaitant à tous la bienvenue et en vous remerciant de votre présence.

Les années se suivent et les rapports du président ne changent guère, les mêmes thèmes reviennent. Notre comité a tenu une séance mensuelle pour traiter des affaires courantes, nos objectifs principaux sont comme en 2013 :

- 1- La recherche de nouveaux membres
- 2- L'entretien et la consolidation de notre réseau
- 3- Les contacts avec les autorités et les propriétaires de manège
- 4- Contacts avec la DGNS pour la création de pistes de galop dans les Bois de Jussy

Dans la recherche des membres, notre but est d'arriver à rassembler environ 300 membres, nous en sommes encore loin, puisque nous avons passé de 240 membres à 195 membres après avoir radié les membres dont nous n'avions plus d'adresses et qui n'avaient pas réglé leurs cotisations, malgré de nombreux rappels.

Cela nous démontre que si cette action n'est pas appuyée par la direction des manèges, nous aurons beaucoup de peine à recruter de nouveaux membres cavaliers. Nous avons organisé une réunion de tous les manèges de notre région à l'Auberge de Vandoeuvres, dix manèges ont été convoqués.

Les manèges suivants étaient présents ainsi que les 7 membres du comité :

Ecurie du Chambet, Marie-Claire Veuillet,
Manège de Vandoeuvres, Marie-Claude de Rham,
les Hauts de Corsinge, Yannick et Emmauelle Dupraz,,
Manège de Crête, Julien Pradervand,
Ecole d'attelage de la renfile, Fabienne et Alain Panelati,
Manège de la Renfile, Mme Anne Catherine Pieyre,
Etaient excusés :
Manège de la Pallanterie et l'Ecurie de Meinier, Pascal Desbioles

Le comité a exposé ce que nous avons effectué comme actions ces dernières années, la création de parcours équestres à disposition des cavaliers clients des manèges. Le but de cette séance était de connaître les intentions et les propositions de manèges. Chacun s'est exprimé avec des idées intéressantes, et une discussion a suivi. Les responsables des manèges sont d'accord de collaborer plus activement pour prendre une partie des charges de l'ACAL, soit l'encaissement des cotisations et la recherche de nouveaux membres, le comité de l'ACAL ne s'occuperait plus que de l'extension et l'entretien de réseau et des contacts avec les autorités politiques et les agriculteurs.

Une séance a été en fin fixée entre Julien Pradervand, les de Rham et les exploitants Bertrand Favre et René Stalder, concernant la sortie du Manège de Vandoeuvres sur le chemin des Princes. Nous avons trouvé un accord pour ouvrir cet hiver cette sortie. Je remercie Isabelle Léchaud d'avoir balisé ce cheminement

Piste du Chambet et entretien du réseau

Nous avons chargé Yves Bischofberger de remettre en place les panneaux de signalisation des pistes. Ce qui a été effectué en juin, toutefois, cette inspection devrait être fait plusieurs fois pendant la saison. Notre membre du comité Alain Panelati va se charger des contrôles de ces signalisations.

Quant à la piste du Chambet, la convention qui nous lie avec la commune de Gy n'est plus en notre possession, ni celle de la Commune. Nous avons demandé à avoir un rendez-vous avec les autorités, après les élections d'avril, afin de redéfinir nos obligations d'entretien. Entre temps, nous avons fait élaguer les arbres qui empêchaient le passage des chevaux. La facture s'est élevée à Fr. 4'000.--. Nous avons envoyé cette facture à la commune de Gy pour leur information.

Bois de JUSSY

Nous avons prévu une séance en juin 2014, qui a été annulée par Luc Deley, de la direction générale de la DGNP, car il n'avait pas pu présenter le projet de pistes de galop que nous avons indiqué à ses services. Nous l'avons relancé en janvier 2015 et une séance a eu lieu ce vendredi 20 février, Luc Deley nous a présenté une carte des bois de Jussy avec de nouvelles propositions de chemins, ainsi qu'une piste de galop d'environ 900m à créer sur un sentier existant. Cette piste est située dans la partie nord du bois. L'Etat nous fournira les copeaux de bois et nous devons les étaler par nos soins sur la piste. L'entretien de cette piste sera assuré par la suite par l'ACAL. La carte des bois qui nous est soumise a été validée par toutes les instances du département.

Site Internet

Notre site Internet n'est plus tenu à jour depuis le départ de la webmaster Evelyne Guillet, les informations de base sont toujours valables, la carte des parcours peut être consultée, le cavalcodé peut également être consulté et imprimé. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau webmaster pour gérer notre site et le faire évoluer, nous lançons un appel pressant à tous les membres pour reprendre cette charge pas très absorbante..

Comité

Je dois vous annoncer que deux membres veulent se retirer du comité, j'ai nommé : **Michel Cerutti**, qui est le plus ancien membre, puisqu'il est depuis la création de l'ACAL en 1974. Il s'est occupé de gérer les cheminements, de les fermer en hiver et d'indemniser les agriculteurs qui avaient eu des dégâts dans leurs cultures. Je le remercie pour son travail et pour ses conseils avisés, ainsi que pour laisser passer gratuitement sur ses parcelles, le parcours équestre.

Bernard Taramarcz a demandé également de se retirer du comité. Depuis quelques années, il a fait un immense travail en créant et tenant à jour la liste des membres, il a initié les contacts avec les directions des manèges afin d'obtenir la liste de leurs clients, il a constamment conseillé le président sur la manière de résoudre les problèmes. Sa base de donnée de l'ACAL sur son ordinateur est très importante et a servi lors de présentation. Je regrette que Bernard quitte notre comité, car nous avons beaucoup apprécié son expérience et ses conseils. Je lui demandé de rester encore dans la sous-commission traitant des cheminements dans les bois de Jussy.

Je remercie également les membres du comité qui travaillent pour notre association avec persévérance.

Pour cet exercice, le comité se représente comme suit :

Didier Aulas, Catherine Pictet, Isabelle Léchaud, Alain Panelati, Jacques Grange et Catherine Pendville qui a rejoint notre comité dès septembre en qualité de secrétaire.

Nous avons le plaisir d'accueillir la candidature de Julien Pradervand, qui termine son mandat politique et a décidé de nous rejoindre afin de représenter les manèges au sein de notre comité. Le problème du remplacement du président n'est pas encore résolu, je m'approche de mes 79 ans et ma vision se détériore de plus en plus, si je m'arrête maintenant, tout notre travail tombera à l'eau, je lance un appel urgent à nos membres et à nos manèges pour qu'ils encouragent des cavaliers plus jeunes à entrer notre comité pour s'investir. En conclusion de mon rapport, je forme mes vœux pour que l'ACAL puissent continuer longtemps ses actions aux services des cavaliers

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour toute questions.

Pour le comité
Votre président